



LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Guide des bonnes pratiques

Bassou • Bonnard • Charmoy • Cheny • Chichery • Epineau • Laroche • Migennes



www.ccam.fr

ccam

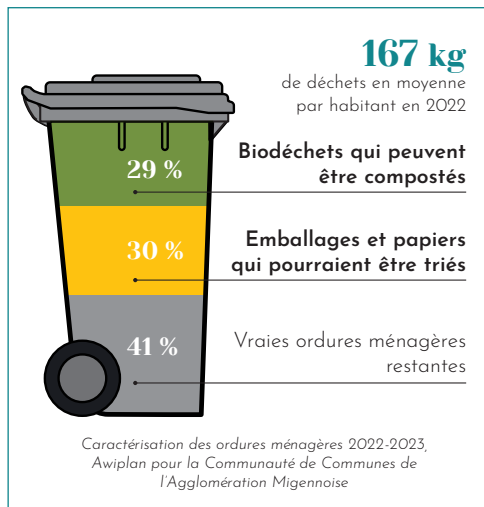
Communauté de Communes
de l'Agglomération Migennoise



5 BONNES RAISONS DE COMPOSTER

Réduire le volume de la poubelle

En compostant, on peut réduire d'environ **1/3 les ordures ménagères**, mais aussi **une partie des déchets verts** lorsqu'on a un jardin !



Eviter les émissions de gaz à effet de serre

En valorisant nos déchets sur place, on évite qu'ils soient enfouis inutilement avec les ordures ménagères. C'est moins de déchets à traiter et **moins d'émissions de CO₂**.

Fabriquer un engrais 100 % naturel

En plus d'être gratuit, le compost remplace les engrais chimiques utilisés pour booster la croissance des plantes.



Faire du bien aux plantes et au jardin

Le compost enrichit le sol et lui permet de mieux retenir l'eau, tout en facilitant la diffusion des nutriments.

Il augmente aussi la fertilité de la terre en favorisant la vie du sol et le développement des racines. Cela se voit avec de meilleures récoltes au potager par exemple !



Apprendre de la nature

Le compostage reproduit le cycle de la nature en favorisant la transformation des déchets organiques par des micro-organismes.

C'est une activité vertueuse, ludique et conviviale pour les enfants et les adultes.

LA RECETTE D'UN COMPOST RÉUSSI

Bien démarrer

On débute de préférence au printemps ou à l'automne.

Pour le compostage en bac et en tas, on commence par bien ameublir la terre au niveau de l'emplacement choisi.

On place ensuite à même le sol des branchages, brindilles, feuilles mortes sur 5 cm de haut.



Le compost est vivant !

En présence d'oxygène et d'eau, les déchets organiques sont transformés en compost par des micro-organismes (bactéries, champignons...) et des organismes de plus grande taille (vers, acariens, petits insectes...).



4 RÈGLES D'OR

1 - Ajouter un bon mix d'apport

En mélangeant des déchets humides (essentiellement des déchets de cuisine) et des déchets secs (plutôt des déchets du jardin et autres déchets de maison rouleaux de papier toilette, essuie-tout...).



50 %
de déchets
humides



50 %
de déchets
secs

3 - Aérer le compost

Grâce à un brassage régulier au moins une fois par mois, à l'aide d'un aérateur, d'un ressort ou d'une fourche.



2 - Fragmenter les déchets

Pour aérer, faciliter l'action des micro-organismes et accélérer le compostage, on coupe les déchets de cuisine et on taille ou broie les végétaux.

4 - Surveiller l'humidité

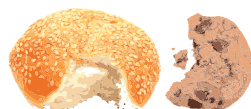
Trop d'humidité empêche l'aération, freine le compostage et dégage de mauvaises odeurs. Pas assez d'humidité ?

Les déchets deviennent secs, les micro-organismes meurent et le processus de compostage s'arrête.

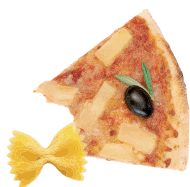
QUE METTRE DANS LE COMPOST ?



Epluchures de fruits
et de légumes



Restes de pain,
de biscuit



Restes de repas



Fruits et légumes abîmés
fragmentés



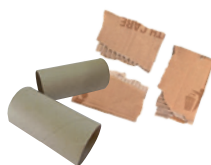
Marc de café, filtres et dosettes
en papier, sachets de thé en
papier, sans étiquette



Coquilles d'œuf
écrasées



Restes de fromage



Carton brun
(boîte à œufs, rouleaux de
papier toilette fragmentés...)



Essuie-tout, mouchoirs
et papier journal non imprimés
et fragmentés



Feuilles mortes



Plantes et fleurs fanées
fragmentées



Petits branchages

LES DÉCHETS AUTORISÉS AVEC MODÉRATION

Certains déchets fermentescibles, du fait de leur structure ou de leur volume, peuvent être plus difficiles à composter. Il est conseillé de les couper en petits morceaux et de bien les mélanger au reste des apports.



Restes de viande
ou de poisson
(risque d'odeurs)



Cendres de bois éteintes
(risque de produire une
matière compacte)



Coques de fruits
(noix, noisettes...) concassées
ou coquilles de fruits de mer
concassées



Les écorces d'agrumes traitées peuvent contenir des fongicides qui freinent le processus de compostage.

Cependant, dans la majorité des cas les agrumes vont bien se dégrader, n'hésitez donc pas à les mettre.



LES DÉCHETS À NE PAS COMPOSTER :

- Matières grasses et huiles
- Litières d'animaux et excréments
- Sacs d'aspirateur, balayures
- Journaux plastifiés, papiers et autres imprimés publicitaires
- Couches, lingettes, sacs plastiques même porteurs d'une mention « biodégradable »
- Terre, cailloux, gravier
- Toute autre matière non fermentescible : plastique, verre, métaux, mégots, bois traités
- Végétaux à décomposition difficile (résineux, thuyat...)
- Grosses branches

PRÊT POUR LA RÉCOLTE ?

Selon les besoins du jardin, le compost peut être récolté à différents moments.
Quelques repères :

3 stades, 3 utilisations

Le processus de compostage total peut prendre de 4 mois à 2 ans selon la méthode adoptée et le volume traité, mais il est possible de l'utiliser à différents degrés de maturité :

- **demi-mûr**, en paillage afin de protéger et nourrir le sol,
- **mûr**, parfait pour fertiliser le sol, cela prend au moins 6 à 12 mois pour un compostage en tas contre 4 à 6 mois minimum pour un compostage en bac,
- **en support de culture**, au bout d'au moins 18 mois, pour favoriser la croissance des plantes.



ASTUCE
Plantez quelques
graines de cresson dans
le compost : si elles
germent, c'est qu'il
est prêt.

Comment savoir si le compost est mûr ?

Un compost mûr se caractérise par la couleur sombre, sa bonne odeur de forêt ainsi que sa texture fine et friable.

On ne peut plus y distinguer les déchets d'origine (sauf ceux qui ne se décomposent pas ou très lentement).

1 personne
= 70 kg de déchets
compostables / an,
soit 8 kg de
compost / an.



Comment le récolter ?

Pour récolter le compost en bac, le plus simple et le plus efficace est de le brasser une première fois une semaine ou deux avant utilisation pour relancer le processus de compostage s'il reste quelques déchets pas totalement décomposés.

Ensuite, il suffira d'ouvrir la façade avant du composteur pour pouvoir récolter le compost prêt à l'emploi.



FOIRE AU QUESTIONS

Que faire si mon compost est trop sec ?

Arrosez-le ou laissez la trappe ouverte.



Et s'il est trop humide ?

Ajoutez des déchets secs ou étalez-le quelques heures au soleil.



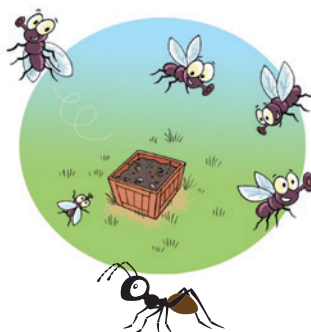
Comment éviter les rats et les souris ?

Pour les éviter, on peut ajouter au fond du composteur du grillage à maille très serrée et venir régulièrement au compost pour éviter qu'ils y nichent.



Comment se débarrasser des mouchettes et des fourmis ?

Pour les mouchettes, enfouissez les matières fraîches et déposez au-dessus des déchets secs. Quant aux fourmis, brassez, vérifiez l'humidité et arrosez si besoin.



Comment vérifier l'humidité du compost ?

En pressant une poignée de compost dans votre main : si quelques gouttes perlent, tout va bien.

Si cela coule beaucoup, le compost est trop humide. À l'inverse, si rien ne s'échappe, il est trop sec.



OÙ ET QUAND UTILISER LE COMPOST ?

Le compost est un amendement idéal pour le jardinage, à chaque plantation son « mode d'emploi » selon les périodes de l'année.

Au potager

- Plantes à forts besoins : **3 à 5 kg/m² /an** (artichauts, céleris, poireaux, courges, aubergines, patates, tomates).
- Plantes aux besoins moyens : **1 à 3 kg/m² /an** (asperges, betteraves, carottes, épinards, laitues, haricots, persil, petits pois).



Pour les plantes en jardinière ou en potager

- Lors de la plantation : **1/3 compost + 1/3 terre + 1/3 sable**
- Chaque année : ajouter **1/4 de compost** maximum par rapport à la terre.

ATTENTION !

Il ne faut ni semer ni planter directement dans le compost : très riche en nutriment, il pourrait « brûler » les végétaux. Préparez un terreau en mélangeant le compost avec de la terre.

Pour les massifs floraux

- Lors de la plantation : incorporer **5 à 8 kg/m²** de compost après avoir bêché ou directement dans les trous de plantation une fois mélangé à de la terre.
- A l'automne : répartir une couche d'environ 2 cm de compost au pied des plantes
- Au printemps (mars-avril pour les vivaces, juin pour les annuelles) : épandre **3 à 5 kg/m²** de compost avec un léger griffage en surface.



Pour les arbres fruitiers

- Lors de la plantation : mélanger **1/4 de compost pour 3/4 de terreau** directement dans le trou.
- Chaque année : répartir **3 à 5 kg/m²** pour les arbres et **2 à 3 kg/m²** pour les arbustes sous l'envergure des feuilles.



Communauté de Communes
de l'Agglomération Migennaise

Un doute, une question ?
Contactez-nous au :
T. 03 86 92 66 85
dechets@migennois.fr

1 bis rue des Ecoles - 89400 MIGENNES



www.ccam.fr